

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 9

Artikel: Introduire des reines en toute sécurité à la fin de l'été ou en automne
Autor: Giossi, Raphael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

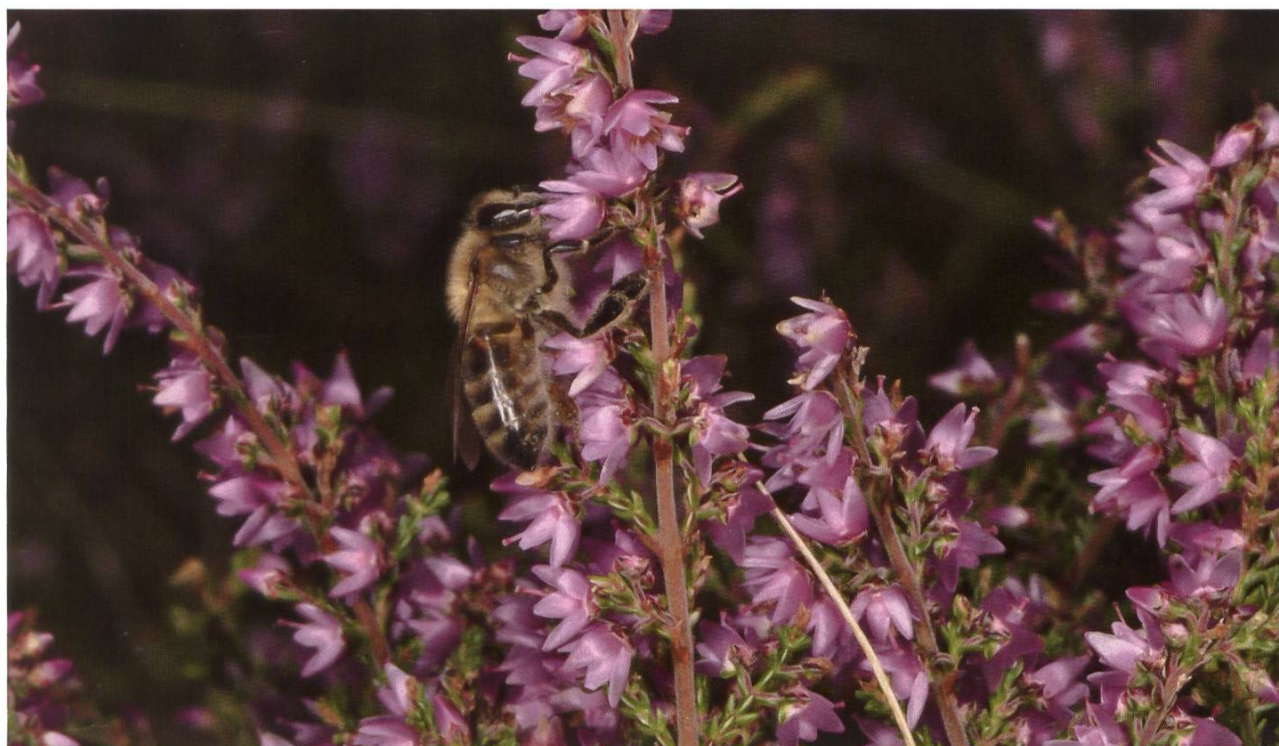
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Callune – une source de pollen et nectar en septembre

Introduire des reines en toute sécurité à la fin de l'été ou en automne

Raphael Giossi, conseiller régional pour la Suisse du nord-ouest,
Service sanitaire spicole (SSA), raphael.giossi@apiservice.ch

Pour maintenir des colonies d'abeilles en bonne santé, il est nécessaire d'introduire de temps en temps une nouvelle reine dans une colonie existante. Pour que cette opération soit couronnée de succès, il convient de respecter certains points.

L'introduction des reines est une tâche complexe que les apiculteurs doivent maîtriser. Les reines les plus âgées ou celles qui ne correspondent pas aux critères des apiculteurs doivent être remplacées.

Le SSA estime qu'en raison d'erreurs évitables et de conditions environnementales défavorables, jusqu'à 30 pour cent des reines meurent ou subissent des dommages durables lors de l'introduction. Cela n'est pas toujours visible à l'œil nu, mais peut avoir une influence décisive sur le développement de la colonie et ses performances. Au vu des efforts importants investis dans l'élevage, cela représente une grande perte. Afin de limiter au maximum les dégâts, il est nécessaire de respecter certains points lors de l'introduction des reines.

Le taux de réussite des différentes méthodes varie selon la saison et la situation. C'est aux apiculteurs et apicultrices de prendre la meilleure décision, et de choisir une méthode qui leur convient.



© apiservice

Caisse à essaim prête

Avant d'introduire une nouvelle reine, il faut s'assurer que la colonie à remérer ne possède *vraiment* pas de reine (même non fécondée). Si cela n'est pas clair, il est impératif d'introduire un cadre de couvain en guise de contrôle (les abeilles tireront des cellules si elles sont orphelines) avant de procéder à l'introduction.

Introduction de reines jusqu'à la mi-septembre

Comme les conditions d'introduction ne sont pas idéales jusqu'à la mi-septembre, l'ajout d'une jeune reine par la méthode de l'essaim artificiel est une variante prometteuse (voir aide-mémoire 1.4.2. Essaim artificiel).



Il est également possible d'introduire une reine via une jeune colonie avec couvain (voir aide-mémoire 1.4.4. Jeune colonie avec couvain).

Introduire des reines dans les colonies de production (après la mi-septembre)

L'automne (mi-septembre à fin octobre) est une période idéale pour l'introduction des jeunes reines. Les méthodes suivantes peuvent être utilisées :

Cage d'expédition et d'introduction

Avant d'ajouter une jeune reine, la colonie doit être orpheline. Si une vieille reine est encore présente, elle est laissée pendant quelques heures ou une journée dans une cage bien fermée placée sur la tête des cadres, afin de calmer la colonie. Au plus tard après 24 heures, la cage contenant la vieille reine est retirée et celle contenant la jeune reine fécondée est ajoutée. La cage est fermée avec de la pâte de nourrissage pour que les abeilles puissent libérer la reine lentement. Au bout d'une semaine, il faut retirer la cage et vérifier si la reine est présente. Les éventuelles cellules royales tirées par les abeilles à partir du jeune couvain doivent être retirées.

Comme pour tout matériel apicole, il existe un grand choix de cages d'introduction. Cependant, en règle générale, le succès de l'introduction dépend surtout de la préparation et du moment choisi.

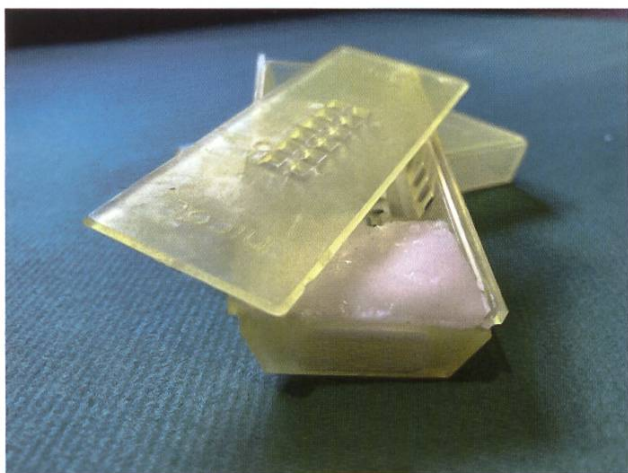
Cage d'introduction sur couvain naissant (p. ex. Nicot, Graze ou Mack)

Avec ce type de cage, la nouvelle reine peut être introduite dans la colonie directement lors du retrait de l'ancienne reine. La procédure pour cette méthode est la suivante :

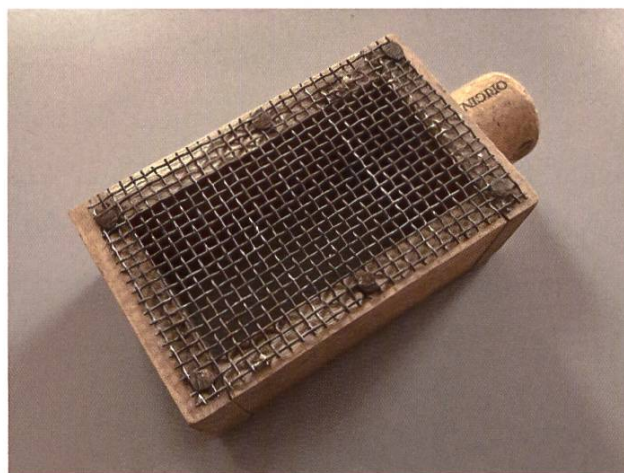
- La cage est pressée sur un cadre sans abeilles contenant du couvain sur le point d'émerger ; elle contient un peu de pâte de nourrissage. Cela permet d'éviter que la reine ne se fasse piquer.

- La reine à introduire ainsi que quatre ou cinq abeilles accompagnatrices peuvent être placées dans la cage par l'ouverture refermable.

La cage doit être retirée au plus tôt après sept jours afin de ne pas perturber inutilement la colonie. Il importe peu que la reine se trouve encore dans la cage ou qu'elle ait déjà été libérée par les abeilles. Cette méthode a l'avantage que les jeunes abeilles écloses sous la cage acceptent immédiatement la nouvelle reine et forment ensemble une unité. Les abeilles situées à l'extérieur de la cage remarquent qu'une nouvelle reine se trouve dans la colonie. Elle reste toutefois protégée par la grille. L'avantage de cette méthode est qu'il n'y a pas de pause dans la production de couvain et que la reine n'est pas forcée à un arrêt de ponte.



Cage d'expédition et d'introduction Nicot prête



Cage d'introduction en bois Zander



Cellule d'introduction (avec miel) sur un cadre



Cage d'introduction sur couvain naissant en service

Cellule d'introduction de reines

Les éleveurs utilisent parfois la méthode de la cellule d'introduction. Comme il s'agit d'une méthode relativement compliquée, elle ne sera pas présentée en détail ici. Pour toute question, veuillez me contacter par mail.

La patience est de mise !

Un premier contrôle de la présence de la reine devrait être effectué au plus tôt après sept jours. Un contrôle trop précoce peut inciter la reine à se déplacer de façon agitée, ce qui augmente considérablement le risque d'emballement et de piqûre de la reine par les abeilles. Ce n'est que lorsqu'une reine a pondu suffisamment longtemps qu'elle réagit plus calmement et se déplace plus lentement en cas de perturbations.

Aide-mémoire du SSA les plus importants :

Aide-mémoire 4.5.2. Introduire une reine



Autres aides-mémoire

(versions actualisées des documents sous www.abeilles.ch/aidememoire):

1.3.1. Traitement par pulvérisation

1.4.2. Essaim artificiel

1.4.4. Jeune colonie avec couvain

4.7.4. Gestion des colonies orphelines

Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous www.abeilles.ch/manifestations-ssa

01.09.2022, 19h : Préparation de l'hivernage et rétrospective de l'année écoulée

13.10.2022, 20h : Maladies et ravageurs

10.11.2022, 20h : Traitement hivernal

Quelques conseils supplémentaires

- Au printemps (mars/avril) et en automne, l'introduction des reines réussit très bien – pendant les mois sans miellée comme juillet ou août, cela devient difficile.
- Si la pâte de nourrissage pour fermer la cage est collante, il faut y ajouter du sucre en poudre (pour que la reine n'y adhère pas).
- Il n'est généralement pas judicieux d'introduire une reine aux colonies bourdonneuses. Le SSA recommande le brossage des abeilles si la colonie est en bonne santé et de la souffler dans le cas contraire. Veillez à ce que la reine soit aussi bien protégée que possible des ouvrières dans la cage (rapprocher les cadres voisins sans laisser d'interstice).
- Les nouvelles reines devraient toujours être marquées.



© apiservice

Cage suspendue avec la meilleure protection possible pour la nouvelle reine

La vie des cantons

VAUD

DEMI-JOURNÉE SUR « LA FORMATION DE JEUNES COLONIES »



La FVA, avec le soutien de la Direction générale de l'agriculture de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) du canton de Vaud propose une demi-journée d'information sur le « La formation de jeunes colonies » qui sera composée d'un exposé donné par le Service Sanitaire Apicole (SSA) et de postes pratiques tenus par les conseillers apicoles VD. Cette Demi-journée aura lieu le samedi 24 septembre 2022 à Agrilogie Grange-Verney, Moudon de 8 h 30 à 12 h 30. Inscriptions sur www.apiculture.ch, (clic bandeau noir et suivre « calendrier »).

INSCRIPTION AU COURS DE BASE EN APICULTURE

Les vaudois qui souhaitent suivre le cours de base en apiculture pour les débutants pourront s'inscrire le mercredi 14 septembre 2022 dès 12h sur le site

www.apiculture.ch (clic bandeau noir). Pour pouvoir valider cette inscription, nous conseillons vivement à la personne intéressée de suivre une soirée d'information sur le cours de base FVA, qui sera donnée par Didier Bettens aux dates suivantes : mardi 6 septembre 2022 à 19h à Agrilogie Grange-Verney (Moudon) ou jeudi 8 septembre 2022 à 19h à Agrilogie Marcelin (Morges). Inscriptions sur www.apiculture.ch (clic bandeau noir et suivre « calendrier »).

COURS « RECONVERSION À L'APICULTURE BIOLOGIQUE »

Nous proposons également un cours pour la reconversion à « l'apiculture biologique ». Il aura lieu le samedi 19 novembre 2022, durant toute la journée à Agrilogie Marcelin (Morges). L'inscription est obligatoire et le nombre de places est limité. Inscriptions sur www.apiculture.ch, (clic bandeau noir et suivre « calendrier »).

*Quentin Voellinger & Sylvain Uldry,
responsables vulgarisation FVA*